

Nouvelle école Le projet présenté aux Floriacumois

Samedi 29 mai, Olivier Corzani, Maire de Fleury accompagné par l'architecte et le paysagiste du projet, présentaient la future école des Joncs-Marins. Un seul objectif: le bien-être des enfants. [P14](#)



N° 5 - Juin 2021

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de **Fleury-Mérogis**

Dossier

Qui sont les Floriacumois ?

Du bourg rural des années 50 à la ville d'aujourd'hui, Fleury a changé. Comment ses habitants et ses acteurs économiques la voient-ils? Jeunes, actifs, retraités... sept d'entre eux nous en parlent. [P4 À 6](#)



Élections : on vote les 20 et 27 juin

On vote les 20 et 27 juin pour renouveler le Conseil départemental et le Conseil régional, deux collectivités importantes pour notre vie quotidienne. La sécurité sanitaire sera assurée. [P7](#)



Sorties des retraités : c'est reparti !

Interrompues durant la période de confinement les sorties des retraités reprennent. Viry, le 17 juin, Dieppe (notre photo), le 1^{er} juillet. [P7 et 20](#)



B:bot

Pour recycler les bouteilles plastiques. [P14](#)



Passeports, cartes d'identité

Première demande ou renouvellement: comment faire? [P16](#)

POLLUTION DES 7 HECTARES



**300 000
TONNES
DE DÉCHETS
ILLÉGAUX**

**Fleury réclame
JUSTICE**

Département et Région agissent sur notre quotidien. Il est important d'aller voter.

Entretien avec Olivier Corzani, Maire de Fleury-Mérogis

Monsieur le maire, les élections départementales et régionales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin prochains. Et au vu des sondages sur la participation, on s'attend à une abstention record. Pourquoi est-ce important d'aller voter pour ces élections alors qu'un certain nombre de Floriacumois ne se sentent pas forcément très concernés ?

Olivier Corzani : Le Département et la Région, au même titre que la commune, sont des acteurs essentiels qui agissent sur notre quotidien : l'éducation, l'emploi, la formation, les transports en commun, la transition écologique dans nos territoires... sur tous ces sujets essentiels qui nous concernent directement, beaucoup de choses se décident en réalité au niveau du Conseil départemental et du Conseil régional et non à Matignon ou à l'Élysée. C'est le principe de ce qu'on appelle la « décentralisation » : c'est-à-dire rapprocher les citoyens des lieux de décisions en partageant l'exercice du pouvoir du local au national.

Vous dites que le Département et la Région « agissent sur notre quotidien ». Mais, concrètement, quel est leur impact réel ?

En général, quand on pense au Département, on pense tout de suite à la gestion des collèges, aux maisons des solidarités (MDS) ou au RSA. Quant à la Région, on pense systématiquement aux lycées et aux RER. Or, en réalité, leurs champs d'actions sont beaucoup plus étendus. Le Département peut par exemple accompagner le développe-



ment des services publics gérés par les communes et donc avoir un impact réel sur notre vie quotidienne. Il peut créer des crèches, transformer la RD445 qui est de sa compétence, mais également un équipement culturel ou sportif. Il peut aider les retraités, les étudiants, les jeunes. Ou encore soutenir des associations en leur accordant des subventions. Il en va de même pour la Région, à la différence près toutefois - qui n'est d'ailleurs pas négligeable - qu'elle s'occupe de tout ce qui relève des transports en commun mais aussi du développement économique, autrement dit l'emploi et la formation. Elle a par exemple, via Île-de-France Mobilités, un poids réel pour décider de la création ou du renforcement d'une ligne de bus, d'un tramway, d'un RER... Et ça, ce n'est pas rien, surtout quand on est habitué des transports en commun pour aller travailler ou se déplacer. La Région a aussi de vrais pouvoirs pour accompagner la création d'entreprises et soutenir la for-

« Le virus ne doit pas empêcher la démocratie de s'exprimer. »

mation professionnelle. Département et Région peuvent être un vrai bouclier social face aux conséquences de la crise sanitaire. Il est donc important d'aller voter pour ces élections dont l'issue sera déterminante pour nos conditions de vie. D'autant qu'en fonction des candidats et des majorités élues, les politiques locales déployées par la Ville en seront impactées différemment. Les 20 et 27 juin, nous devons répondre à une question essentielle : dans quels Département et Région voulons-nous vivre pour les sept prochaines années ?

L'épidémie de covid-19 est toujours d'actualité. Cela ne va pas forcément aider à mobiliser...

Le virus ne doit pas empêcher la démocratie de s'exprimer. C'est pourquoi nous avons prévu des dispositifs sanitaires très rigoureux visant à garantir la sécurité de tous celles et ceux qui iront voter. Par exemple, les entrées et sorties seront à sens unique pour éviter les croisements. Du gel hydro-alcoolique sera à disposition. Tout sera mis en œuvre pour que les Floriacumois puissent faire entendre leur voix sereinement. ■

L'agenda du mois

12 JUIN

Inauguration du multi-accueil Emmi-Pikler.

15 JUIN

Inauguration de l'Espace jeunesse Louis-Daquin.

18 JUIN

Commémoration de l'Appel du Général De Gaulle.

20 JUIN

Premier tour des élections Départementales et Régionales.

27 JUIN

Second tour des élections, si nécessaire.

7 JUILLET

Début des vacances scolaires.

Floriacumois : qui sommes-

Qui sont les habitants de notre ville ? Quel regard portent-ils sur Fleury ? Sept Floriacumois-es d'âges et de quartiers différents nous livrent leurs histoires et leurs réflexions.

Au début des années 60, Fleury-Mérogis n'est encore qu'un bourg rural de 350 habitants qui a tendance à se dépeupler. La majorité des Floriacumois sont alors des agriculteurs. La ville compte aujourd'hui 13 936 habitants (INSEE) et plus aucun agriculteur. Au cours de ces 60 années, la Ville, comme toutes ses voisines, a connu une importante croissance urbaine

qui a profondément transformé son visage et sa population : nouveaux quartiers, nouvelles zones d'activité, nouveaux habitants... Quelle ville est le Fleury-Mérogis 2021 ? Qui sont les Floriacumois ? Comment les anciens vivent-ils ces évolutions ? Comment les nouveaux venus voient-ils notre ville ? Comment ont-ils progressivement fait ville commune ? 7 habitants et acteurs économiques témoignent. ■

Le centre pénitentiaire : le premier employeur de la ville

Pour ceux qui n'y vivent pas, Fleury-Mérogis évoque d'abord la prison. Bien sûr, la ville ne s'y résume pas. Mais, il est certain qu'elle marque la commune. D'abord par son emprise foncière : 25 % du territoire communal sont propriété du ministère de la Justice. Mais surtout, la décision de l'État, en 1962,

de construire la prison a été le point de départ de l'urbanisation de Fleury : avec la réalisation des premières HLM, Les Résidences, 620 logements livrés en 1968 pour loger le personnel pénitentiaire et la création du groupe scolaire Paul-Langevin. Le centre reste le premier employeur de la ville.

Julien Fiari : « créer du lien entre les habitants »

Julien Fiari est arrivé à Fleury en 2004, directement de Guadeloupe pour travailler au centre pénitentiaire. Il vit dans le quartier des Résidences comme la plupart de ses collègues de la prison. « *On connaît beaucoup de nos voisins avec lesquels on travaille, ça crée des solidarités. On s'entraide. On garde un œil sur nos enfants. On surveille nos appartements en cas d'absence...* » Une attention à l'autre que Julien ne retrouve pas toujours ailleurs : « *Plus d'incivilités, moins de respect, plus d'individualisme, difficulté de communication entre les différentes cultures* », note-t-il. Mais Julien n'est pas pessimiste pour autant. « *Fleury est une ville plutôt bien dotée*



Les Résidences : 620 logements livrés en 1968.

en équipements et en services. Le cadre de vie est agréable. La création du nouveau quartier des Joncs-Marins a apporté des commerces comme le Leclerc. Maintenant il faut réussir à créer du lien entre les anciens et les nouveaux habitants. » C'est justement pour créer du lien que Julien s'implique dans l'association Reflets d'outre-mer qui

s'est fixé l'objectif de promouvoir la culture des îles de Guadeloupe, de Martinique et de la Réunion. Ils organisent des manifestations culturelles, des jeux, ils participent à la Fête de la Ville. « *Je crois beaucoup au rôle des associations pour favoriser le vivre ensemble.* » Julien est également jardinier aux jardins familiaux.

Catherine Mockel : retraitée



Catherine Mockel avait 6 ans en 1949, quand ses parents sont venus s'installer à Fleury. « *Ils travaillaient et logeaient au centre Jean-Moulin créé à la Libération pour aider à la réinsertion des déportés.* » C'est donc

là, dans le village, qu'elle passe son enfance avec pour terrain de jeux le parc du Château. Devenue adulte, elle s'installe un moment à Paris mais saisit la première occasion pour revenir à Fleury avec son mari et

ses enfants. D'abord aux Résidences, puis à l'école Curie où elle occupe un logement de fonction, et finalement dans le nouveau lotissement, rue de la Garenne, à l'orée de la forêt de Saint-Eutrope, depuis 1985. Après une longue carrière à la mairie dans divers services, elle est désormais retraitée. Elle apprécie la proximité du nouveau Leclerc, les bus municipaux qui amènent les retraités faire leurs courses une fois par mois, les sorties régulièrement organisées par la Ville et auxquelles elle participe quelquefois.

nous ? Témoignages...



Pascale Barese : fidèle aux Aunettes

Originaire de Bayonne, Pascale Barese est Floriacumoise depuis 1983 et fidèle aux Aunettes. « Cette ville m'a plu tout de suite. J'y ai été accueillie de la meilleure façon par le maire d'alors, M. Roger Clavier. Il y avait des champs, une ferme près du parc de la Greffière où j'allais acheter des œufs et des lapins. Dans la résidence il y avait une grande convivialité. On se retrouvait au pied des tours pour partager un repas. Chacun apportait un plat de son pays ou de sa région. » Aurait-elle un peu de nostalgie ? « C'est plus difficile aujourd'hui de faire connaissance avec ses voisins. La peur, le manque de confiance, le racisme aussi parfois... » Mais Pascale n'est pas du genre à s'enfermer dans le passé. Elle garde un

regard bienveillant sur les gens. Les jeunes en particulier. « Attention aux jugements hâtifs. C'est vrai, certains font des bêtises, graves parfois. Il y a la drogue. Mais la grande majorité sont des jeunes bien qui s'inquiètent pour leur avenir. Il faudrait des initiatives où jeunes et adultes puissent se rencontrer, recréer du dialogue, faire des choses ensemble. » « Le développement de la ville a apporté de bonnes choses. Les transports sont plus nombreux et plus fréquents. Il y a de nouveaux commerces. Il manque quand même un marchand de journaux. » Et puis, si « il y a moins de champs autour des Aunettes, il reste beaucoup d'espaces verts [60 % du territoire communal – ndlr]. » Elle, a une préférence pour le parc de la Greffière et son lac où elle va souvent se promener. Récemment Pascale a participé à la relance de l'amicale CNL de sa résidence. « C'est important de pouvoir compter sur une amicale pour défendre nos intérêts de locataires. »



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Darlène Pennavayre : créatrice d'Aniparentalité



Darlène Pennavayre réside depuis 2018 dans le nouveau quartier des Joncs-Marins. Elle n'y trouve que satisfaction. Cette infirmière spécialisée en pédiatrie apprécie particulièrement la qualité du travail de la crèche qui

accueille son fils. « Des villes qui donnent autant d'importance à la petite enfance, c'est rare ! » « C'est une ville jeune et à taille humaine. On a l'impression d'être proche des gens. Bien plus qu'à Viry ou Savigny où je vivais avant. » Après avoir travaillé dans divers hôpitaux de la région, elle vient de créer son activité « Aniparentalité ». « Un accompagnement à la parentalité pour les parents d'enfants de 0 à 6 ans. » Elle est plus particulièrement

spécialisée dans le sommeil des tout-petits. Elle propose des ateliers de massage, du baby-yoga et une initiation au langage des signes adapté à l'enfant « pour faciliter la communication avant l'acquisition du langage. » Après ses trois premiers mois d'activité elle est confiante dans l'avenir de son entreprise. On peut la joindre au 06 51 68 81 08 ou par mail : aniparentalite@gmail.com ou la retrouver sur son site : www.aniparentalite.fr

Océane et Mohamed : ils nous donnent confiance en l'avenir

C'est à l'espace jeunesse Louis-Daquin que nous avons rencontré Mohamed, 15 ans et Océane, bientôt 17 ans.

Mohamed est né au Soudan. Il est arrivé en France courant 2016 et a intégré la sixième au collège à Grigny dès le mois de septembre. « En arrivant je ne parlais pas du tout Français », confie-t-il. Ses progrès ont été rapides. « J'ai été aidé par l'association Il était une fois et par la Réussite éducative. » Il est maintenant en seconde professionnelle au Lycée Auguste-Perret d'Évry. Océane, est née en Guadeloupe. « Mes parents habitaient ici depuis longtemps



mais ils ont tenu à ce que je naisse là-bas » explique-t-elle. Elle est en première générale au lycée Albert-Einstein de Sainte-Geneviève-des-Bois. Tous les deux ont un point commun : ils aiment Fleury. « On peut y faire toute sorte d'activités, explique Mohamed, du foot, des sorties. L'été je pars en colo avec la Ville ou le Secours populaire. » Océane apprécie « la diversité, le mélange des cultures qui enrichit. » Elle est bénévole au sein de l'association La Graine.



« Nous sommes allés faire des maraudes à Paris pour donner à manger aux sans-abri. » Tous les deux fréquentent assidument le service Jeunesse où ils retrouvent régulièrement leurs amis. Mohamed veut devenir plombier et pourquoi pas fonder un jour son entreprise. Océane aimerait devenir agent immobilier, « un métier que j'ai découvert à travers un reportage télé. » Deux jeunes Floriacumois qui nous donnent confiance en l'avenir.

Bovis : une entreprise à la pointe, un patron investi dans sa ville



Pascal Bovis est un chef d'entreprise heureux. Sa société, créée par ses parents en 1958 à Sainte-Geneviève-des-Bois, s'est installée à Fleury-Mérogis dans les années 90, sur la zone des Ciroliers.

L'entreprise est spécialisée « dans le transport, la manutention et l'installation de tout ce qui est lourd, fragile et précieux, précise Pascal. Une œuvre d'art, un moteur d'avion, un escalier mécanique, un IRM. » Elle fait partie des deux leaders français dans le domaine. « On travaille beaucoup pour le secteur médical ». « Au départ, nous transportions du matériel informatique de très gros volume pour Bull et Thomson. C'était du matériel fragile. C'est comme cela que nous avons acquis l'expertise que nous avons aujourd'hui. » « Notre

première expérience dans l'art on l'a eu à l'occasion du réaménagement du Musée du Louvre, avec le déplacement des 4 Taureaux de Khor-sabad. Tous nos concurrents avaient renoncé. » Plus récemment, après l'incendie de Notre-Dame-de-Paris, l'entreprise s'est illustrée en assurant le déménagement des grands tableaux et de la Vierge à l'Enfant, une statue de pierre de 1,80 mètre. Mais ce qui réjouit Pascal c'est que la réussite de l'entreprise c'est aussi la réussite de ceux qui y travaillent. « Nos métiers constituent souvent une deuxième chance pour ceux qui ont été en échec dans leurs études. Bien encadrés, bien formés ils deviennent d'excellents professionnels. Nous exerçons des métiers de passion. » De passion il en est aussi question dans sa relation avec Fleury et singulièrement son

club de foot dont Pascal est le président depuis plus de 30 ans. Il faut dire qu'il a fait ses premiers pas dans le club en 1976 en tant que Junior. « Le sport m'a permis de me

structurer. » « Après les entraînements nous nous retrouvions dans les deux bars près de la mairie, se souvient-il. C'était une ambiance de village. J'aimerais qu'on ne la perde pas. » Aujourd'hui, comme président, il est fier des résultats de son club, le 16^e de France et n° 1 en Essonne avec ses 1200 licenciés, son équipe féminine en D1 Arkema et son équipe masculine en Nationale 2. Et il est aussi très attentif « à la formation des gamins ». « La victoire n'est pas que dans les résultats sportifs, elle est aussi dans les valeurs que nous transmettons. » ■

Le saviez-vous ?

C'est à Fleury-Mérogis que l'on confectionne les petits pains qui alimentent tous les restaurants Mac Donald's de France. C'est la société Bimbo, une boulangerie pâtisserie industrielle installée dans la zone des Radars, qui fournit la célèbre chaîne de restauration rapide... Et c'est encore une entreprise floriacumoise, Martin Brower, qui en assure le transport.



La formation des jeunes : une priorité pour Pascal Bovis. Ici les jeunes féminines du Fleury Football club photographiées en 2019.

Fleury : un important bassin d'emplois

Selon le dernier recensement de l'INSEE, Fleury-Mérogis compte 159 employeurs : commerces, artisanat, industrie, services... dont 18 administrations publiques, établissements de santé, d'enseignement ou d'action sociale. La ville compte 4 zones d'activité d'importance diverses.

La plus vaste, située au sud de la Francilienne, est la zone des Ciroliers qui est le prolongement de la Croix-Blanche dont une partie déborde sur le territoire de Fleury. Ensemble ces deux zones, créées en 1971, représentent 110 hectares. Au nord de la ville, La zone des Radars (zone intercommunale

avec Grigny) créée en 1985, occupe 25 hectares. Au nord-est, le long de l'A6, la zone de l'Hôtel Dieu créée en 1992 s'entend sur 8 hectares. Enfin, au nord-ouest, la zone de la Greffière, créée en 1993. Cela fait de Fleury un des plus gros bassins d'emplois de l'Agglomération.

20 et 27 juin : on vote sous haute protection sanitaire

Pour les scrutins des 20 et 27 juin, toutes les dispositions ont été prises pour accueillir les électeurs dans des conditions de sécurité sanitaires optimales.

Les 20 et 27 juin auront lieu deux élections en même temps. Les élections régionales, pour le renouvellement des Conseils régionaux et les élections départementales pour le renouvellement des Conseils départementaux. Deux collectivités territoriales dont les compétences sont importantes pour la vie des habitants. Ainsi, la Région s'occupe notamment des trans-



ports, des lycées, de la formation professionnelle... Et le Département a en charge les collèges (construction, entretien et équipement), l'aide sociale, l'entretien des routes, le Service départemental d'incendie et de secours... Il est donc important de s'y intéresser et d'aller voter.

Les mesures sanitaires

Compte tenu du contexte sanitaire, plusieurs dispositions ont été prises pour que les scrutins se déroulent dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Les agents municipaux, les présidents et les assesseurs devront être vaccinés ou four-

nir un test PCR de moins de 48 heures. Ils porteront un masque (ou une visière). Les bureaux seront aménagés de manière à permettre une distance minimale de 1,5 m entre chaque personne. Le nombre d'électeurs présents simultanément dans un bureau de vote sera limité à trois.

Une file d'attente sera organisée à l'extérieur du bureau. Les personnes vulnérables seront accueillies en priorité. Du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée du bureau de vote. Le même type de précaution sera pris pour l'organisation des tables de dépouillements. ■

FONCTIONNEMENT DES BUREAUX DE VOTE ET MESURES SANITAIRES

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h. Pensez à vous munir d'une pièce d'identité (CNI, passeport, permis de conduire, carte Vitale avec photo...) et si possible de votre carte d'électeur (sur laquelle figure le numéro et le nom de votre bureau de vote). **Le port du masque est obligatoire. Il est conseillé de venir avec son propre stylo.**

Vaccination, déconfinement : où en est-on ?

Si les indices d'évolution de la pandémie semblent indiquer une lente mais constante amélioration, la prudence reste de mise. Vaccination et gestes barrières sont décisifs.

Après les personnes âgées, celles atteintes de comorbidité, les personnels « de première ligne », c'est à l'ensemble de la population que la vaccination a été ouverte petit à petit. Durant ces dernières semaines le service San-

té de la Ville a aidé les Floriacumois qui le demandaient à obtenir un rendez-vous au centre de vaccination de Sainte-Geneviève ou à celui de l'EDIS de Fleury. Sauf nouvelle alerte, la prochaine phase de déconfinement est prévue pour le 9 juin. Le couvre-feu sera reculé à 23h contre 21h actuellement. Il faudra attendre le 30 juin pour qu'il soit totalement levé. Les cafés et restaurants pourront rouvrir leurs portes, de même que les salles de sport et les piscines sous cer-



taines conditions. C'est également le 9 juin que sera mis en place un pass sanitaire qui ne sera exigé que pour participer à des événements rassemblant plus de 1000 personnes. Il mentionne-

ra selon le cas, la preuve d'un test négatif, le certificat de rétablissement de la covid-19, ou le certificat de vaccination. Il sera disponible en format numérique ou en format papier. ■

MERCI AUX AGENTS MUNICIPAUX

L'organisation du centre de vaccination de Sainte-Geneviève-des-Bois a nécessité la mobilisation quotidienne de plusieurs dizaines de personnes : soignants, administratifs et techniciens divers. Des agents territoriaux de plusieurs communes de l'Agglomération y ont apporté un indispensable concours parmi lesquels de nombreux Floriacumois de tous les services. Un grand merci à toutes et à tous.

INAUGURATION DU MULTI-ACCUEIL EMMI-PIKLER

L'ancienne halte-garderie a été transformée en multi-accueil à l'automne 2020. La structure qui accueille désormais 20 enfants en accueil régulier ou occasionnel a pris le nom d'Emmi-Pikler, une pédiatre hongroise du 20e siècle créatrice d'une approche éducative profondément novatrice (Cf. notre dossier de mai dernier). La structure sera inaugurée officiellement le 12 juin.

RECHERCHE DE SAISONNIERS

La Ville de Fleury recherche 2 saisonniers du 5 au 30 juillet et du 2 au 27 août pour ses services Propreté et Entretien. Leur mission : ramasser les papiers, vider les corbeilles, enlever les dépôts sauvages, manutentions diverses (notamment dans les écoles). Horaires : de 7h à 14h. Permis B obligatoire. Adresser CV et lettre de candidature à Mairie de Fleury, 12 rue Roger-Clavier, 91700 Fleury-Mérogis.

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'AMICALE CNL DES AUNETTES

L'Amicale CNL des locataires de la résidence des Aunettes, vient de renouveler son bureau. Président : Ruddy GASTRIN ; Vice-présidente : Chantal CARMIGNANO ; Trésorière : Espérance NIARI ; Trésorière adjointe : Pascale BARESE ; Secrétaire : Julie MINGUENEAU ; Secrétaire suppléante : Noémie CAILLEUX ; Responsable de contrôle des charges : Monique TESTARD. Les locataires peuvent les contacter au 07 81 14 96 72 ou par mail : cnl-lesaunettes-fleury91@outlook.com

Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940



L'Appel du 18 juin 1940 est le premier discours prononcé par le Général De Gaulle sur la BBC, depuis Londres où il est arrivé la veille. Le 17 juin en effet, le Maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, a annoncé son intention de cesser le combat et de négocier un armistice avec l'Allemagne. Il sera signé 5 jours plus tard. Charles De Gaulle refuse cette défaite.

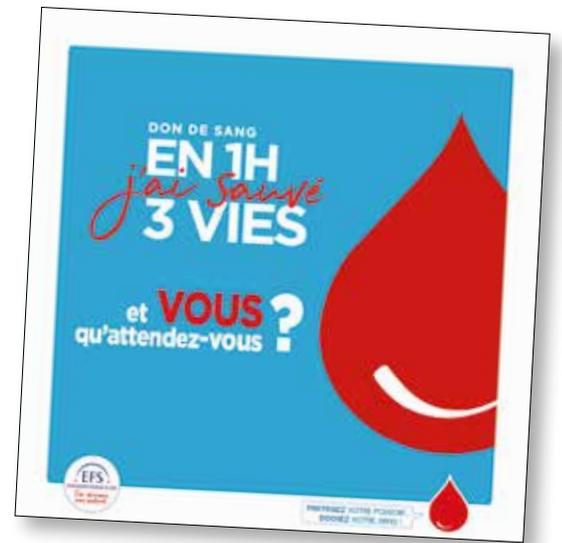
En accord avec Winston Churchill, il décide de lancer un appel aux militaires ainsi qu'aux ingénieurs et aux ouvriers de l'armement, à le rejoindre et à continuer le combat. Cet appel est considéré comme l'acte fondateur de la France libre dont Jean Moulin sera le délégué en France à partir de 1942. La cérémonie débutera à 9h15 au cimetière. ■

Retraités : balade au domaine Piedefer à Viry-Châtillon



Il existe près de chez nous des petits bijoux de la nature et de l'architecture que l'on ne connaît pas toujours. Le domaine Piedefer à Viry-Châtillon est de ceux-là. Ce parc boisé datant du XIXe siècle, aménagé le long d'un canal, surplombe un parterre à la française et une orangerie du XVIIIe. Il abrite également le

Nymphée, classé monument historique. Telle sera donc la destination de la sortie proposée aux retraités le jeudi 17 juin. Départs : à 14h de la mairie, à 14h10 de l'ancien centre commercial et à 14h15 du 53 rue Rosa-Parks. Retour vers 16h. Inscription auprès du service des Retraités: 01 69 46 72 30. Sortie gratuite. ■



Collecte de sang le 17 juin salle Wiener

Donner son sang permet de sauver des vies. Le besoin en produits sanguins est en effet très important. Les personnes subissant des opérations chirurgicales ou des traitements de chimiothérapie, les victimes d'hémorragie ont besoin de globules rouges. Les malades atteints de leucémie sont soignés avec des plaquettes.

Ceux atteints de déficit immunitaire ont besoin de plasma... Alors n'hésitez pas ! l'EFS sera à Fleury le 17 juin, de 14h30 à 19h30 salle Wiener. Si vous avez entre 18 et 70 ans et que vous n'avez pas de contre-indication connectez-vous sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr> et prenez rendez-vous en ligne. ■

Balade en forêt de Saint-Eutrope le 19 juin

L'Agence des espaces verts et l'Office national des forêts, organisent une visite de la forêt de Saint-Eutrope le samedi 19 juin. Comment le site est-il géré? Quels sont les objectifs des travaux en cours? Comment trouver le bon équilibre entre l'accueil du public, la gestion forestière et la préservation de la biodiversité? Autant de questions aux-

quelles répondront vos guides. Départ à 10h de l'entrée principale de la forêt, rue des Petits-Champs. Durée : 1h30 environ. Inscription obligatoire avant le 18 juin, par mail à acornette@aev-iledefrance.fr ou par téléphone au 01 83 65 38 61. Munissez-vous de chaussures de marche. Port du masque obligatoire. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Du printemps à l'automne : la saison des jardins et des déchets végétaux

Pour le traitement de vos déchets verts, deux options sont possibles : la collecte au porte-à-porte ou le compostage. Comment faire le bon choix ?

Avec le printemps, a démarré la saison des jardins. Tout au long des prochains mois ils vont nécessiter divers travaux d'entretien : tonte des pelouses, désherbage des massifs de fleurs et des potagers, taille des arbustes à floraison printanière précoce, un peu plus tard taille des rosiers... Puis viendra l'automne avec ses feuilles mortes, la taille des végétaux à floraison estivale... Toute cette activité génère ce qu'on appelle des déchets végétaux. Qu'en faire ? Depuis plusieurs années, l'Agglomération a mis en place sur le secteur pavillonnaire, une



Les déchets de jardin sont particulièrement adaptés au compostage.

collecte au porte-à-porte (voir modalités ci-dessous). Mais on peut aussi opter pour le compostage. De quoi s'agit-il ?

Le compost : un engrais naturel

Le compost est un engrais végétal fabriqué à partir de déchets fermentescibles (épluchures, déchets de fruits et légumes, tontes de pelouse, feuilles mortes...). Sous l'effet de l'air, la matière organique se décompose lentement et se transforme en un produit comparable à l'humus qui se crée dans la nature. C'est ce compost que vous pourrez ensuite utiliser pour enrichir naturellement le sol de votre jardin.

Comment faire ?

Le compost se fabrique dans un composteur. On en trouve des biens et pas chers dans le commerce (préférer le bois au plastique). Si on est un peu bricoleur on peut aussi le fabriquer soi-même avec des palettes de récupération ; ça permet de l'adapter à ses besoins et à ses contraintes d'espace. Il existe de nombreux « tutoriels » et sites spécialisés sur internet où vous trouverez également de nombreux conseils pour bien l'utiliser. ■

BON À SAVOIR

- **Demande ou réparation de bac**
Si vous avez besoin d'un bac de collecte supplémentaire ou si l'un de vos bacs est endommagé, vous pouvez faire une demande en ligne sur le site <https://www.coeuressonne.fr>
- **Alerte SMS déchets**
Pour être prévenu en cas d'incident de collecte, vous pouvez vous inscrire à l'Alerte SMS déchets sur le site <https://www.coeuressonne.fr>
- **Le n° vert de l'Agglo**
Pour toutes questions concernant les déchets, vous pouvez contacter le numéro vert de l'Agglo : **0 800 293 991**.

DÉCHETTERIE DE SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS

Fermée pour travaux depuis plusieurs semaines, la déchetterie de Sainte-Geneviève-des-Bois (13 rue Paul-Langevin) a rouvert ses portes le 1^{er} juin. Jusqu'au 15 octobre, elle est ouverte du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h ; et les dimanche et jours fériés de 9h à 12h. L'accueil des usagers s'arrête 15 minutes avant la fermeture.

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Vous devez vous munir d'une carte disponible au service Prévention et Gestion des déchets de l'Agglo (16 bis rue Denis-Papin à Saint-Michel-sur-Orge). Présentez un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité. Demande possible en ligne ou par courrier en téléchargeant le formulaire (réservé aux particuliers). Votre carte vous sera envoyée par courrier.

Collecte au porte-à-porte des déchets végétaux. Comment ça marche ?

La collecte se déroule le mardi matin. Chaque semaine de mars à juin et de septembre à mi-décembre. Une fois tous les 15 jours en juillet et août.

Les déchets doivent être placés dans les bacs à couvercle vert. On peut y ajouter un maximum de 3 fagots attachés, composés de petits branchages ne devant pas dépasser un mètre de long et 10 cm de diamètre. Les branches ou troncs de longueur supérieure à 1 mètre et/ou d'un diamètre supérieur à 10 cm environ doivent être déposés à la déchetterie (art. 1-2-1-e du règlement de collecte des déchets).

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Fleury a du Cœur organise une nouvelle distribution alimentaire avant les grandes vacances. Comme d'habitude, l'association propose un assortiment de fruits et légumes de saison et choisis à la dernière minute ; le tout vendu à prix coutant soit 5 euros par paniers. Elle se déroulera le jeudi 10 juin de 13h30 à 17h dans la salle intergénérationnelle.

BABY-BROC

Vous allez devenir parents et avez besoin d'acheter une poussette, un siège-auto pour bébé ou encore des jouets adaptés à votre futur enfant ? L'association Fleury événement vous invite à sa baby-broc. Le temps d'un après-midi, vous pourrez chiner tout ce dont vous avez besoin. Rendez-vous le dimanche 11 juillet de 10h à 18h dans la salle Wiener.

DICTÉE

Venez tester vos connaissances en grammaire et en orthographe avec la « Dictée pour tous » organisée par l'association La Graine. Un moment convivial à partager en famille ou entre amis. Rendez-vous le mardi 20 juillet de 17h à 17h30 dans la salle Wiener.

INITIATION AU FOOT

Les stars du FC Fleury vous ouvrent les portes du club aux jeunes Floriacumois tout au long de l'été pour proposer une série d'ateliers d'initiation au foot. Les féminines, qui évoluent en D1 Arkema, accueilleront les enfants de 6 à 12 ans tous les vendredis de 10h à 12h, du 16 juillet au 20 août et les joueurs de la N2 accueilleront les 13-18 ans les lundis de 14h à 16h, du 12 juillet au 16 août.

À Fleury, la solidarité est un bien commun

Avec les acteurs publics, plusieurs associations s'impliquent dans la vie locale de la commune et entretiennent un véritable réseau de solidarité.

La précarité touche bon nombre de Floriacumois. Avec l'aide de la Ville, la jeune association **Fleury a du cœur** et sa présidente Céline Reyen organisent une fois par mois des distributions alimentaires. « Nous proposons des paniers avec des salades, des tomates et des pommes de terre. Parfois on a des choses plus exotiques comme des ananas ou des noix de coco. Entre 7 et 10 kilos de fruits et légumes frais et de saison, qui viennent directement du grand marché de Rungis. Nous les vendons à prix coûtant, 5 € le panier », raconte-t-elle. De quoi faire une cuisine saine et équilibrée pendant plusieurs jours.

Plusieurs autres associations organisent elles aussi des collectes et distributions alimentaires. A l'image du **Secours Populaire** qui veille aussi aux loisirs des Floriacumois. A l'approche de l'été, de nombreuses familles avec enfants, ne pourront pas partir en vacances faute de revenus suffisants.

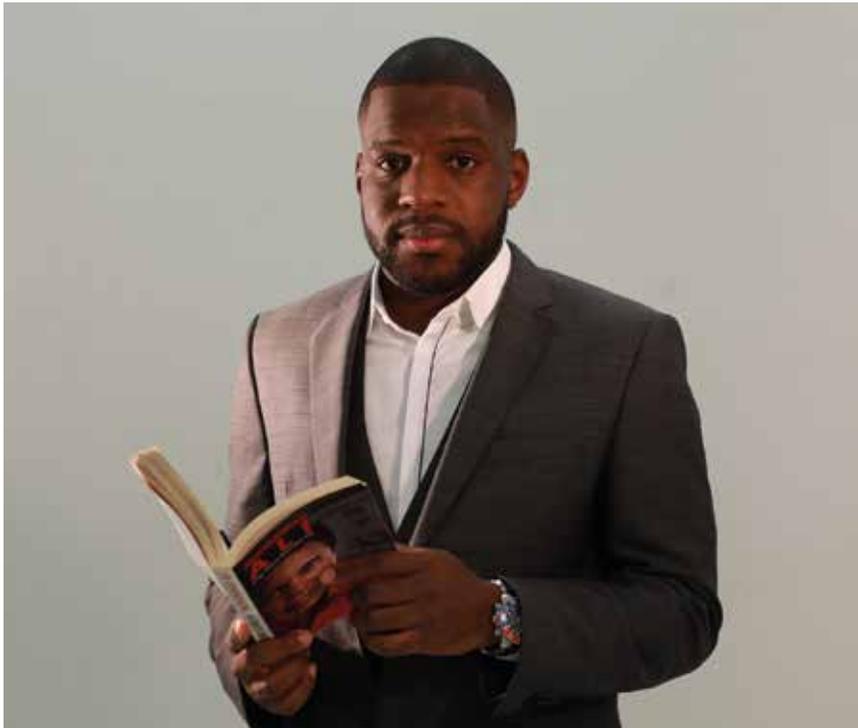


1. Les bénévoles de l'association "Fleury a du cœur" lors d'une distribution alimentaire salle Wiener.
2. L'association Mahorais Fleury en train de réaliser une collecte au Carrefour de Sainte-Geneviève-des-Bois.
3. La grande dictée de 2020 par l'association "La dictée pour tous" qui sera, cette année, organisée par "La Graine".
4. Le maire Olivier Corzani et Marème Sadio, présidente du Secours Populaire, lors du Noël Solidaire 2020.

« A cause de la crise sanitaire en 2020, nous avons dû annuler la journée des oubliés qui permet à des milliers de familles de passer une journée à la mer. Pour autant, nous continuons à nous mobiliser en organisant des séjours à la mer et à la montagne pour les familles et des colonies pour les enfants », explique Marème Sadio, présidente de la section de Fleury.

De nombreux Floriacumois travaillant à la prison sont originaires de l'île de Mayotte. C'est pourquoi Daouda Issouf a créé les **Mahorais Fleurie 91**. « Surveillant pénitentiaire n'est pas un métier pas comme les autres. Alors quand, en plus, vous arrivez pour la première fois en métropole, vous avez besoin qu'on vous aide ». L'association guide les nouveaux agents pour leur apprendre les ficelles du métier, les aider à trouver un logement et à se créer un réseau d'amis en organisant des animations.

Les jeunes ne sont pas en reste. C'est le cas par exemple des bénévoles de l'association **La Graine** qui agissent aussi sur plusieurs thématiques comme la propreté en ville, l'insertion professionnelle ou l'accès à la culture pour tous. ■



« Je dois tout à la ville de Fleury »

Yahaya Soukouna est un enfant de Fleury-Mérogis. Né dans cette ville, il y a passé toute sa jeunesse. Dès son adolescence il s'est impliqué dans la vie associative ce qui lui a permis de nouer de nombreuses relations avec les Floriacumois. « J'ai également été éducateur sportif pendant plusieurs années ce qui m'a donné une certaine expérience avec les publics jeunes », raconte-t-il. Lorsque Olivier Corzani est devenu maire en 2019, il lui a proposé d'intégrer les équipes municipales en tant que chargé de mission auprès de la jeunesse. « Cela m'a permis d'apporter

mon expertise du terrain afin de mettre en place des projets en lien avec le sport, la culture, etc. Pour moi, qui n'avait que le bac comme diplôme, ça a été une vraie marque de confiance de la part de la mairie. Cela m'a motivé à reprendre mes études et à écrire un livre* pour raconter mon histoire, mon parcours. C'est pourquoi je dois tout à la ville de Fleury. » Aujourd'hui, Yahaya s'apprête à valider un master en sciences politiques.

* Mon Lard-house De yAhAyA à Z : abécédaire à découvert (édition indépendante).

Le service Élections assure, pour chaque scrutin, la bonne organisation de la démocratie

Si voter ne prend que quelques minutes, la préparation d'une élection demande beaucoup de travail et mobilise de nombreux agents plusieurs mois avant le scrutin.

Explications.

À chaque élection, c'est le même rituel pour les services municipaux. « Le secteur Élections fait partie de l'état civil et se mobilise en général un trimestre avant le jour du scrutin, commente Chrystelle Hisel, responsable du service Population pour la mairie de Fleury-Mérogis. En amont,

il faut s'assurer de maintenir les listes électorales à jour, avec par exemple les jeunes qui atteignent la majorité et sont inscrits automatiquement lorsqu'ils font la journée d'appel (JAPD), ceux qui emménagent dans la commune, ceux qui viennent spontanément s'inscrire, ou encore les personnes qui viennent déposer une procuration. »

Un travail en équipe

Quelques semaines avant le jour du vote, les agents de la voirie, ainsi que ceux des espaces verts et de la régie Événementiel, sont mobilisés pour

installer, sur les cinq sites que compte la commune, les panneaux électoraux qui permettent aux habitants de connaître l'ensemble des candidats. « Le jour du vote, nous sommes mobilisés tôt le matin pour installer tout le matériel dans le bureau de vote comme les urnes, les isolects, les tables d'émargement, etc. » explique Romuald Millot, le référent technique des élections pour la mairie de Fleury.

Un bureau de vote ne peut ouvrir que s'il y a au minimum 1 président, 2 assesseurs et 1 secrétaire. En général, ce sont les partis politiques des dif-



férents candidats qui proposent les assesseurs. Le cas échéant, le maire peut désigner une personne du conseil municipal, voire un électeur du bureau pour venir en renfort. Quant aux secrétaires, ce sont des agents administratifs de différents services qui assurent cette fonction. Une fois le bureau fermé, la procédure de dépouillement peut commencer. Elle se

termine généralement aux alentours de 22 heures. « Comme certains bureaux de vote sont situés dans des lieux qui accueillent le public, comme les écoles, nous devons avoir tout démonté le soir même », reprend Romuald.

Le lendemain, c'est au tour du personnel d'entretien d'entrer en action afin de nettoyer et désinfecter les locaux. ■

UN PERSONNEL À TOUT FAIRE

Afin que l'élection se déroule dans les meilleures conditions possibles, un agent municipal est d'astreinte tout au long de la journée. Il est prêt à intervenir dans n'importe quel bureau de vote pour par exemple réparer un isolect, apporter une table supplémentaire ou accompagner un électeur à la préfecture pour un recours juridique.

Un nouvel espace dédié aux jeunes Floriacumois

L'Espace jeunesse Louis-Daquin, va être inauguré par la Ville et ses jeunes occupants, le mardi 15 juin.

Depuis le mois de janvier dernier, le service Jeunesse a quitté le Chalet pour s'installer dans l'espace Daquin, face à la salle Malraux. Plus spacieux et mieux équipé, il permet à de nombreux jeunes de la ville de se retrouver et de partager des moments avec l'équipe des animateurs qui organisent de nombreuses activités, tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires. « Cette inau-



guration marque le travail que nous avons accompli depuis 2019 à destination des jeunes Floriacumois, explique Espérance Niari, maire-adjointe en charge de la Jeunesse. Bien sûr, ce n'est qu'une première

étape et nous comptons aller plus loin en réouvrant prochainement le PIJ afin de permettre aux jeunes de s'exprimer et les accompagner dans leur construction de vie d'adulte. » Avec cette réouverture, le

service Jeunesse développera aussi des accompagnements spécifiques comme un espace informatique afin de leur permettre de faire des recherches sur internet pour leurs études ou pour trouver un stage

par exemple. « Nous souhaitons également développer leur autonomie, explique Jean-Pierre Leperd, responsable du service Jeunesse. En plus des activités culturelles et sportives, nous allons installer un petit jardin derrière le centre. Cela permettra d'embellir cet espace et ils en seront responsables et pourront voir le fruit de leur travail, lorsque les premières fleurs sortiront de terre. » Les jeunes seront d'ailleurs mis à contribution pour cette inauguration puisque ce sont eux qui s'occuperont de préparer le buffet sucré. ■

Témoignages

Nacim

Après les cours je viens souvent ici. Nous sommes une bande d'amis et ce lieu nous permet de nous retrouver. On peut faire plein d'activités différentes, comme faire du sport, des jeux, de la cuisine ou des fois simplement venir pour parler avec nos amis ou avec les animateurs. J'aime vraiment cet endroit mais on voudrait qu'il soit encore plus joli. Alors quand il faudra aider pour faire des petits travaux ou pour refaire la déco on répondra présent.



Kélia et Josiane

Nous ne sommes pas dans la même école mais on est de bonnes amies. On s'est connues il y a longtemps et c'est grâce au service Jeunesse, à l'époque où il était encore au Chalet. Même lorsqu'il y a eu le déménagement, nous avons continué à venir toutes les deux et aussi avec nos autres amies. Du coup, on vient dès qu'on peut, presque tous les jours. On aime bien être ici, ça nous permet de nous retrouver, de passer du temps à discuter.



Un été placé sous le signe de la détente de la bonne humeur

Cet été, le service Jeunesse de la ville a concocté un programme ambitieux pour tous les jeunes de la commune.

Après une année passée entre confinement et couvre-feu, Fleury va proposer à tous les jeunes de la ville un programme riche en animations diverses et variées. En partenariat avec des structures adaptées, les enfants de 6 à 15 ans pourront partir en colonie de vacances, avec au choix des séjours en Charente-Maritime, en Ardèche ou en Savoie. Ceux qui passeront leurs vacances à Fleury ne seront pas en reste. Euro de foot oblige, le service Jeunesse



va organiser pendant tout l'été des tournois qui se dérouleront au city stade dans le quartier des Aunettes. Des mini-camps seront également organisés conjointement avec le service Jeunesse de la mairie de Sainte-

Geneviève-des-Bois. Enfin, la culture ne sera pas oubliée avec des visites de Paris. De nombreuses autres activités sont également en préparation. Le détail complet sera donné dans notre prochain numéro. ■

PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

« L'espace Louis-Daquin : pour passer des moments conviviaux entre amis »

Le karaté, un sport qui fait briller Fleury

Alors qu'il va bientôt fêter ses 50 ans, le club de karaté continue de former des générations de karatékas au plus haut niveau.

Après un voyage de plusieurs années au Japon, où il a appris auprès des plus grands maîtres karatékas, Raymond Cocâtre a parcouru l'Europe pour enseigner la rigueur, tant physique

que spirituelle, qui guide les valeurs de ce sport. Patrick Colin a eu la chance d'être son élève. « Dans les années 60 et 70, Raymond a formé de nombreux maîtres karatékas dont j'ai la chance d'avoir fait partie. Nous avons parcouru plusieurs pays d'Europe dans lesquels nous avons transmis notre savoir et créé plusieurs écoles de karaté », raconte-t-il.

Une fois rentrés en France, Patrick Colin et son épouse Christianne vont à leur tour fonder leur propre club à Fleury-Mérogis. Lui sera l'entraîneur et elle la présidente. Depuis toutes ces années, il en a vu passer des élèves...

« Je fais toujours commencer l'entraînement par le salut, explique Patrick Colin. Ensuite, afin de responsabiliser les enfants, je propose à l'un d'eux de diriger l'échauffement. Une fois que c'est fini, je reprends en main le cours et je leur apprend les différentes techniques du karaté. Puis, il y a la partie katas et on termine par des combats pendant lesquels les enfants peuvent mettre en pratique tout ce qu'ils viennent d'apprendre. » En plus d'enseigner le karaté, maître Colin demande à tous ses élèves de jouer le rôle d'arbitre à tour de rôle lors de la phase de combat libre. « Être arbitre est un excellent exercice pour les enfants. Le fait d'être de l'autre côté du tatami les rend plus humble et plus respectueux, notamment en compétition. De plus, cela les oblige à connaître le règlement sur le bout des doigts », précise-t-il. Un bon moyen pour transmettre le respect des autres, l'entraide et le dialogue, les valeurs essentielles de ce sport.



Les élèves de l'école Cocâtre en extérieur en raison du Covid (en haut) et en démonstration lors du forum des associations 2020 (en bas).

Histoire du karaté

Lors de son parcours en Europe Maître Cocâtre a enseigné le bushido « la voie des techniques du guerrier ». Historiquement il s'agit du code d'honneur des samouraïs dans lequel la pratique devient un art de vivre et tend vers la maîtrise absolue du corps et de l'esprit. Le bushido met en avant des valeurs telles que l'honneur, la sincérité, le courage et la bienveillance.

Témoignages.

Madou

Lorsque j'étais adolescent, j'ai pratiqué différents arts martiaux puis j'ai arrêté pour me consacrer à ma vie professionnelle. Des années plus tard, ma fille a voulu faire du karaté. Je l'ai inscrite au club de Fleury et ça a été l'occasion pour moi de m'y remettre. C'est un sport très complet puisqu'on y travaille autant les jambes que les bras ou les déplacements. Dans ma vie de tous les jours, le karaté m'apporte calme et sérénité, c'est idéal pour gérer les moments de stress du quotidien.



Farida

Ma fille a commencé le karaté à l'âge de 5 ans. C'est un sport dans lequel elle s'épanouit vraiment. Elle a déjà gagné des médailles en compétitions, et je suis fière de son évolution comme le passage des grades ou sa bonne connaissance des différentes techniques. Elle a ensuite entraîné son frère. En tant que maman je vois les effets positifs sur eux. Le karaté leur permet de canaliser leur énergie. Ça développe aussi leur concentration ce qui a des effets bénéfiques notamment à l'école.



FOOTBALL : CALENDRIER ET RÉSULTATS DI ARKEMA

20^e journée : **Soyaux 1-0 FC Fleury**
 21^e journée (21 mai) : **FC Fleury 3-1 Issy**
 22^e journée (5 juin) : **Lyon FC Fleury**

AGRANDISSEMENT DU COLUMBARIUM

Dans notre précédente édition, nous annonçons l'agrandissement du columbarium du cimetière communal dans le courant de cette année 2021. Précisons que ce sont ainsi 28 cases supplémentaires qui seront créées sur quatre niveaux. Le monument sera réalisé en granit rose.

CATASTROPHE NATURELLE : C'EST NON !

Suite à l'épisode de sécheresse intervenu entre mars et septembre 2020, et aux mouvements de terrain provoqués par la réhydratation des sols ayant provoqué des fissures sur certaines habitations, le maire avait déposé auprès de l'État une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. La réponse de la préfecture de l'Essonne vient de tomber : « *Au regard des données relatives au niveau d'humidité des sols superficiels recueillies par Météo-France [...] le caractère anormal de la sécheresse n'est pas démontré.* » En conséquence de quoi l'État : « *n'a pas reconnu votre commune en état de catastrophe naturelle.* »

LA SAISON DU FLEURISSEMENT

Au cours de ces dernières semaines, le service Espaces verts de la Ville a procédé, comme chaque année en cette saison, aux travaux de fleurissement. On ne devrait pas tarder à voir des explosions de couleurs aux quatre coins de la ville.



Nouvelle école des Joncs-Marins

Samedi 29 mai, le projet de nouvelle école des Joncs-Marins a été présenté aux Floriacumois à l'occasion d'une réunion publique salle André-Malraux également retransmise en direct sur Facebook.



EN CHIFFRES

- Un investissement de **17 millions d'euros** dont 2,2 millions de participation de l'État.
- 17 salles de classes.
- 1 bibliothèque.
- 1 salle polyvalente.
- 1 salle de restauration.
- 1 cuisine centrale.

Rappelons que cette nouvelle école, conçue comme « *un hameau implanté dans la forêt* » sera construite sur le terrain délimi-

té par les rues du CNR, Marchand-Feraoun et Marc-Chagall. Elle est destinée à alléger les effectifs des autres écoles de la ville et à

permettre l'accueil, dans de bonnes conditions, des enfants supplémentaires attendus au cours des prochaines années. Cette réunion a permis de

répondre aux questions que se posent les futurs parents et les riverains. L'échange est disponible sur la page Facebook de la Ville. ■

Travaux de coupes au bois des Trous et des Joncs-Marins

L'ONF et Cœur d'Essonne agglomération procéderont durant le mois de juin à des coupes dans le bois des Trous. Dans cette forêt, gérée selon le principe dit de la futaie irrégulière, les coupes sont destinées à éliminer les arbres malades et dangereux et ceux d'âges diverses qui peuvent faire obstacle à la régénération naturelle de la forêt, cela tout en maintenant un boisement continu. Les

produits de coupes sont utilisés en fonction de leur qualité, pour la construction et la tonnellerie, pour la fabrication de panneaux de particules ou comme bois de chauffage.

Les résidus de moins de 7 centimètres de diamètre sont laissés sur place ; leur décomposition permet de nourrir les sols et favorise le développement d'une biodiversité utile à l'écosystème forestier. Ces travaux



pourront engendrer quelques désagréments temporaires

comme la fermeture de certains accès et chemins. ■

B:bot recycle vos bouteilles en plastique

Le magasin Leclerc des Joncs-Marins a installé une drôle de machine. De fabrication française, conçue par la société Green Big, elle trie les bouteilles en PET (une sorte de matière plastique) et les transforme en paillettes destinées au recyclage. Quand une bouteille est déposée dans la machine elle est

analysée par lecture d'un code barre. Des capteurs vérifient sa taille et sa composition. Si la bouteille est refusée un message explicatif s'affiche sur l'écran. Si la bouteille est acceptée la machine la transforme en paillettes qui tombent dans des bacs (un bac pour les bouteilles transparentes et un autre pour les

bouteilles de couleur). Les paillettes incolores redeviendront des bouteilles. Les paillettes de couleurs seront transformées en produits divers. Pour chaque bouteille acceptée, le client cumule des points ou des centimes d'euros qu'il peut enregistrer sur sa carte de fidélité ou décider d'en faire don à une association. ■



PHOTOS : VILLE DE FLEURY-MÉROIS

Idhem, du pareil au même

Entre variété française et pop-rock, il donne une centaine de concerts par an dans toute la France et parfois même à l'étranger. Portrait.

L'étincelle qui va lui donner le goût de la musique arrive complètement par hasard, alors qu'il n'est encore qu'un jeune adolescent. « Je venais d'avoir mon premier lecteur CD et je me fais offrir le disque d'une tournée live de Jean-Jacques Goldman, raconte Idhem. Cela a été pour moi une véritable révélation qui m'a donné l'envie de devenir musicien. » Peu de temps après, sa famille emménage à Fleury. Grâce à la politique d'aides finan-

cières de la Ville, il peut s'inscrire au Centre musical et artistique (CMA). « J'avais déjà commencé à jouer en autodidacte mais c'est au CMA que j'ai vraiment appris la musique. En plus des cours de guitare, de piano et de batterie, j'ai pu participer à des ateliers de création musicale et à des résidences qui m'ont permis de véritablement progresser ». C'est également par l'intermédiaire du CMA, dans le cadre des ateliers jazz, qu'il va donner son premier concert.

« Je devais avoir 17 ans, on avait fait une résidence avec d'autres jeunes comme moi pour composer nos premiers morceaux. Puis ça a débouché sur mon



premier vrai concert au Chalet », se souvient-il. Idhem est aujourd'hui un musicien accompli qui a écrit et composé une cinquantaine de chansons originales. Il donne plus d'une

centaine de concerts par an aux quatre coins de la France et a joué avec de nombreux artistes de la scène française. Il a notamment participé à une tournée avec Francis Cabrel. ■

Un artiste international

Dans le cadre de la fête de la musique 2019, le consulat français en Irak a proposé à Idhem, et à deux autres groupes français, de venir se produire aux côtés d'artistes locaux. Ensemble, ils ont sillonné le pays pour donner plusieurs concerts dont un dans un camp de réfugiés. L'année suivante, Idhem aurait dû partir aux Seychelles mais un certain virus est passé par là...

EXPOSITION PHOTOS

Afin de mettre en valeur le travail d'artistes promises à un bel avenir, la salle Malraux vous accueille dès ce mois de juin pour une exposition photographique. Réalisée par de jeunes Floriacumois : Amandine et Lucile Mauviel et Cassandra Tafial. Une série d'œuvres qui mêlent portraits, mises en scène et lieux atypiques de notre territoire.

FESTIVAL « DE JOUR DE NUIT »

Les arts de la rue seront à l'honneur avec le festival à ciel ouvert « De jour de nuit ». Pour la première fois à Fleury. Une belle aventure collective avec des représentations variées : arts du cirque, théâtre, musique... C'est gratuit et ouvert à tous. Rendez-vous les 5 et 6 juin dans le jardin de la petite enfance.

RENCONTRE

Une fois n'est pas coutume, le service culturel vous accueille pendant quatre jours. Au programme un festival de surprises, de spectacles et de rencontres plus improbables les unes que les autres. Vous serez à la fois les artistes et les invités d'honneur d'animations qui se construiront sous vos yeux et avec vous. Du 1^{er} juillet au 4 juillet dans le jardin du CVL.

FÊTE DE LA VILLE

Afin qu'elle se déroule dans les meilleures conditions possibles, la traditionnelle fête de la Ville est reportée au samedi 4 septembre le même jour que le forum des associations. De nombreuses animations sont prévues ainsi que des jeux, des démonstrations et plein d'autres surprises.

Pour tous ces événements, infos et réservations au 01 69 46 72 09 ou cvl@mairie-fleury-merogis.fr

Un studio d'enregistrement pour les musiciens en herbe

La Ville met à disposition tout le matériel nécessaire pour les groupes débutants afin d'enregistrer votre premier album studio.

Que vous soyez chanteur ou que vous jouiez d'un instrument, que vous fassiez du rap, du rock, du blues, du jazz ou de la musique électronique, la mairie met à disposition, pour tous les groupes débutants, un studio d'enregistrement avec du matériel de professionnel pour réaliser



vos premiers albums ou tout simplement pour faire des répétitions dans un véritable studio. Un excellent moyen de se lancer dans le monde de la musique si vous souhaitez créer votre première maquette avant de l'envoyer à une maison de disque.

Cet espace, de 11 mètres carrés, a été spécialement conçu pour offrir une excellente acoustique. Il est équipé de tout ce qu'il faut pour chanter et jouer de la musique. Amplis pour guitares et basses, plusieurs micros, table de mixage, logiciels de

prise de sons, câbles en tout genre et même une batterie... Vous n'aurez besoin de venir qu'avec vos instruments.

Pour les débutants, un ingénieur son vous accompagne et vous guide lors des premières séances. Ouvert 7/7 jours de 10h à 1h, vous venez sur vos créneaux en totale autonomie.

Retirez votre dossier d'inscription au service Culture et Vie locale, situé 9 rue Roger-Clavier. Pour tout renseignement contactez le 01 69 46 72 34. ■

Punaises de lit: comment s'en prémunir ?

Disparues dans les années 50, les punaises de lit sont aujourd'hui en pleine recrudescence, principalement en raison des voyages internationaux et de leur résistance aux insecticides.

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont en général de couleur brune. Elles fuient la lumière et viennent le plus souvent se loger dans des endroits sombres dans la chambre à coucher: au niveau du matelas, dans les bois du lit, dans les plinthes et les angles des murs. Leurs piqûres ressemblent à celles des moustiques et sont généralement situées



sur les parties découvertes du corps comme le visage, les bras et les jambes. Elles ne transmettent pas de maladies mais peuvent causer des démangeaisons importantes et des réactions allergiques.

S'en débarrasser
En cas d'infestation, il faut commencer par laver tout son linge en

machine à au moins 60° et les passer au sèche-linge pendant 30 minutes puis sceller dans des sacs hermétiques les vêtements propres jusqu'à leur éradication totale. Pour le mobilier (matelas, canapé, etc.), on peut utiliser un nettoyeur à vapeur haute température (120°) ou plus simplement les aspirer mais il faut

alors mettre le sac d'aspirateur dans un sachet hermétique et le jeter dans une poubelle extérieure à l'immeuble. Pensez également à nettoyer, avec de l'eau savonneuse le conduit de l'aspirateur. Si vous souhaitez vous débarrasser d'un meuble trop infesté par ces nuisibles, apportez-le directement à la décharge. Enfin, si l'infestation est très avancée, faites appel à une entreprise spécialisée mais vérifiez qu'elle possède le certificat « Certibio-cide » délivré par le ministère de la Transition écologique. ■

LA FLEUR DU MOIS: LE PLATYCODON



Le platycodon propose de belles fleurs bien dessinées et ornées d'un feuillage vert bleu. Aussi appelé « fleur ballon ». Cette plante est originaire d'Asie, où on la trouve à l'état sauvage, notamment en Chine et au Japon qui les utilise dans leur médecine traditionnelle. Il faut toutefois compter deux ans pour obtenir un beau tapis fleuri blanc, bleu ou encore rose.

Demandes de passeport ou de Carte nationale d'identité

Un passeport ou une carte d'identité en cours de validité sont souvent nécessaires pour voyager à l'étranger. A l'approche des vacances d'été, si vous êtes dans ce cas, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, ne tardez pas. Voici quelques informations utiles.

Où faire sa demande ?

Depuis 2017, seules certaines mairies sont dotées du dispositif permettant de délivrer les cartes d'identité et

les passeports « sécurisés ». Fleury-Mérogis n'est pas dans cette liste. Parmi les mairies proches, vous pouvez prendre rendez-vous à :

- Brétigny-sur-Orge: 01 69 88 40 40.
 - Corbeil-Essonnes: 01 60 89 71 99.
 - Évry: 01 60 91 63 98.
 - Sainte-Geneviève-des-Bois: 01 69 46 67 72.
 - Saint-Michel-sur-Orge: 01 69 80 29 29
 - Savigny-sur-Orge: 01 69 54 40 00.
 - Viry-Châtillon: 01 69 12 62 12.
- Afin de gagner du

temps, il est conseillé de faire une pré-demande sur le site internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/>.

Les pièces à fournir

- Pour une première demande: l'acte de naissance comportant l'indication de sa filiation ;
- Pour un renouvellement: la carte d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- Dans les deux cas: 2 photos d'identité (récentes, identiques, de face, sur fond blanc, pas de manteau,



visage découvert et suffisamment contrasté) et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Les cartes délivrées depuis le 1^{er} janvier 2004 sont valables 15 ans. Les cartes en cours de validité au

1^{er} janvier 2014 voient donc leur durée automatiquement prolongée à 15 ans, sans démarche particulière. Pour les mineur-e-s, les cartes d'identité restent valides 10 ans seulement.

Le château de Fleury a traversé l'Histoire et témoigne du passé de la commune

Tourné vers l'est, il ne manque pas d'allure. Du pur style traditionnel du XVIII^e siècle, c'est une bâtisse de trois étages avec de nombreuses ouvertures percants sa façade.

Construit en 1726 par Louise Bérault, femme de Joseph Omer Joly, l'actuel château est venu remplacer l'ancien corps seigneurial de son ancêtre. Une grande porte vitrée et un vaste perron permettent de pénétrer à l'intérieur. A côté d'un salon, d'une salle à manger et d'une salle de billard, on n'y compte pas moins de vingt-six chambres qui reçoivent toutes un nom: la chambre rouge, la chambre jaune, la



Une dépendance du Château du 17^e.



Le château de Fleury aujourd'hui.

chambre bleue, etc. Les propriétaires du domaine, la dynastie des Joly de Fleury (voir l'article ci-dessous), exercent des

Un château de vingt-six chambres au cœur d'un parc de dix-sept hectares jouissant d'un superbe panorama sur la région.

fonctions dans la magistrature. Ils donnent ainsi les noms des cours du parlement de Paris au reste des chambres. On a donc la chambre des Comptes, de la Surintendance, du Grand Conseil, de l'Hôtel de Ville, la Prévôté, la Présidiale, la Grande Chambre, etc. De part et d'autre du perron d'accès, on peut admirer les deux

statues qui décorent le devant du château. Baptisées « le Rhône » et « la Saune », elles sont l'œuvre de Jean-Baptiste Turbi et sont des réductions de bronzes des jardins de Versailles. Le parc couvre pour sa part une surface de dix-sept hectares, constitués en une série de terrasses successives. Elles permettent de découvrir, au sud et

à l'ouest, un panorama de la région. Dans des cours différentes, s'élèvent les logements du concierge et des gens de maison, une remise, des hangars, les écuries, la porcherie, la basse-cour, une glacière et un immense puits. Un fossé sans eau et un mur périphérique en grès seront construits pour protéger le domaine.

■ René Davoine

L'histoire de la dynastie des Joly de Fleury

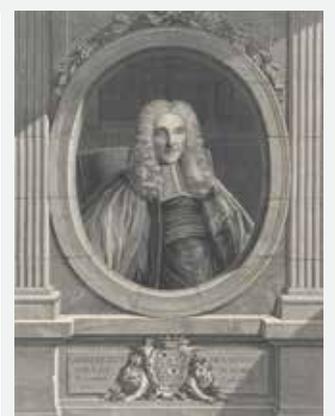
Une seule et même famille va demeurer propriétaire du château pendant deux siècles et demi, de 1602 à 1853.

Par leur politique constante d'acquisition foncière, les Joly de Fleury vont se constituer un important patrimoine foncier, également source d'importants revenus

financiers. Tout commence avec François Joly. Avocat au parlement de Paris et chef du conseil du Cardinal Richelieu, il acquiert la terre de Fleury et en fait son domaine en 1602. Le simple manoir devient alors un grand corps seigneurial accompagné de trois pavillons. Il accueillera d'ailleurs en grande pompe le roi Louis XIII, en 1634.

Toutefois, la famille réside à Paris et le domaine sert de lieu de villégiature. Joseph Omer Joly, avocat général au parlement de Paris, est le premier à être intronisé à la cour du Roi, sous le règne de Louis XIV. Grâce à la fortune de sa femme, Louise Bérault, il gravit les échelons de la magistrature et de la société parisienne. En 1853,

son petit-fils, Bon-Gabriel-Jean-Guillaume cède le domaine à Jacques-François-Napoléon Grandidier, un riche notaire parisien. Les huit Joly, propriétaires successifs auront ainsi vu passer huit rois, deux empereurs, trois révolutions et sept régimes différents. ■



Guillaume-François de Joly (1675-1756), le père de Joseph Omer Joly.

■ Vos élus municipaux



Olivier CORZANI
Maire,
Vice-président
du Conseil
communautaire



Roger PERRET
Maire-adjoint chargé
du Cadre de vie et de la
Démocratie locale



Espérance NIARI
Maire-adjointe chargée
des Ambitions et droits
pour les enfants
et les jeunes



Ruddy SITCHARN
Maire-adjoint chargé de
la Vie économique,
du Développement de
l'économie sociale et
solidaire et des Finances



Alice FUENTES
Maire-adjointe chargée
des Droits à l'éducation
et à la Vie scolaire



Yves GUETTARI
Maire-adjoint chargé
du Sport pour tous et
du développement
de la pratique sportive



Danielle MOISAN
Maire-adjointe chargée
des Affaires sociales,
du Logement et
de la Santé



Nourredine MEDOUNI
Maire-adjoint chargé de la
Tranquillité publique, des
Transports
et mobilités, et des
Commémorations



Isabelle DURAND
Maire-adjointe chargée du
Développement de la
culture pour tous et de la
Vie des aînés



Marie-Gisèle BELZINE
Conseillère municipale
chargée des Droits des
femmes et des personnes
en situation de handicap



Hichame OUBBA
Conseiller municipal
chargé de la Vie
associative



Tiphaine VALDEYRON
Conseillère municipale
chargée de la Petite
enfance, de la Valorisation
de l'histoire et du
patrimoine de la ville



Mahamadou SACKO
Conseiller municipal
chargé de la Vie des
quartiers et des activités
des familles



Mélanie BARBOU
Conseillère municipale
chargée de la Place de la
nature et de l'animal dans
la ville



Laurent DOISELET
Conseiller municipal



Jeannette OTTO
Conseillère municipale



Didier GABA
Conseiller municipal



Sophia MEJRI
Conseillère municipale



Christian DARRAS
Conseiller municipal



Martine GOESESENS
Conseillère municipale



Madiouma TANDIA
Conseiller municipal



Aline THIOL
Conseillère municipale



Sami TOUMI
Conseiller municipal



Maria BERNARDO
Conseillère municipale



Ruddy GASTRIN
Conseiller municipal



Ghyslaine LARUELLE
Conseillère municipale



Julien CORZANI
Conseiller municipal



Saty TAL
Conseillère municipale



Albert LAVENETTE
Conseiller municipal



Annie MARÇAIS
Conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Avec le Maire : 01 69 46 72 23 ■ Avec les Maires-adjoints : 01 69 46 72 03 ■ Avec la délégation de Stéphane Raffalli et Hélène Dian-Leloup, Conseillers départementaux : 06 21 04 73 36 ■ Avec Pierre-Alain RAPHAN, Député de l'Essonne : pierre-alain.raphan@assemblee-nationale.fr

Menus Juin - Juillet 2021

La restauration scolaire propose aux enfants des menus équilibrés et diversifiés.
Une fois par semaine, un repas végétarien est au menu.

JUIN

LUNDI 14

Salade de maïs, thon, soja
Omelette jambon / nature
Pommes sautées
Fromage, compote

MARDI 15

Melon vert
Tajine fruits secs et semoule
Fromage fouetté
Salade de fruits exotiques

MERCREDI 16

Salami / tomates basilic
Canard à l'ananas et julienne de légumes
Emmental, flan

JEUDI 17

Menu végétarien
Feuilleté au fromage
Burger végétarien et purée de carottes
Yaourt bio vanille
Nectarine

VENDREDI 18

Batavia au gouda
Poisson pané riz basmati au curry
Brebis crème, orange

LUNDI 21

Poireaux mousseline
Émincé de dinde et spaghettis
Cantal, pomme Bio

MARDI 22

Menu végétarien
Salade de lentilles vertes
Pané de blé et purée de légumes
Chèvre, tarte au chocolat

MERCREDI 23

Tarte au fromage
Roti de bœuf mayonnaise et frites
Petit Louis, abricots

JEUDI 24

Tomates vinaigrette
Cordon bleu et gratin de brocolis
Brie, clémentine

VENDREDI 25

Salade verte
Brandade de morue
Yaourt, glace

JUILLET

LUNDI 28

Salade Coleslaw
Steak haché et pommes wedges
Fromage, fruit bio

MARDI 29

Menu végétarien
Tomates cerises
Pain bagnat au thon et chips
Yaourt à boire, glace

MERCREDI 30

Avocat crevette
Escalope de dinde curry et lentilles
Yaourt, banane

JEUDI 1^{ER}

Carottes râpées
Omelette et gratin de salsifis
Fromage, pastèque

VENDREDI 2

Feuilleté Dubarry
Hoki poêlé et coquillettes
Fromage, fruit

LUNDI 5

Pizza au fromage
Escalope de volaille et carottes persillés
Fromage, pâtisserie

MARDI 6

Guacamole et tortillas
Sauté de bœuf mexicain et haricots rouges
Fromage, ananas

MERCREDI 7

Pastèque
Échine de porc/dinde et purée de pommes de terre
Fromage, poire au sirop

JEUDI 8

Menu végétarien
Concombre à la menthe
Omelette et pommes sautées
Riz au lait, compote de fruits

VENDREDI 9

Taboulé
Poisson à la dieppoise et légumes
Brie, nectarine bio

LUNDI 12

Melon
Steak haché et haricots beurre
Liégeois fruits
Pâtisserie

MARDI 13

Menu végétarien
Carottes râpées
Hachis parmentier végétal
Fromage
Abricots

MERCREDI 14

Férié

JEUDI 15

Rosette/concombre
Blanquette de veau et riz
Edam
Pomme bio

VENDREDI 16

Salade de noix
Gratiné de poisson et fondue de poireaux et pomme de terre
Yaourt mixé
Compote de pêche

Conseils nutrition pour l'arrivée des beaux jours



- Buvez de l'eau : ça peut paraître évident mais on oublie souvent que, plate ou gazeuse, avec ou sans glaçons, l'eau reste et de loin, la boisson la plus désaltérante.
- Mangez léger le midi : les salades de crudités, en plus d'être faciles à préparer contiennent tout ce dont le corps a besoin.

- Attention aux grillades : les aliments carbonisés sont toxiques, préférez dans la mesure du possible la cuisine à la plancha ou sur une pierrade.
- Consommez des aliments de saison : sur les marchés, on trouve à cette période de nombreux produits frais. Idéal pour une alimentation saine et équilibrée.

PHOTO : VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

 Ville de Fleury-Mérogis
  @vmerogis
  villedefleurymerogis



FLEURY MA VILLE

Journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 4 500 exemplaires sur papier 100 % PEFC.

Directeur de la publication :
Olivier Corzani

Directeur de la communication :
Thierry Doulaud

Rédaction : Vincent Clédière,
Sylvestre Rome

Photos : Ville de Fleury-Mérogis
Conception éditoriale et graphique :
André Ciccodicola
et Jean-Pierre Créac'h
(Ciccodicola.conseil)

Mise en pages : Sophie Rouxel

Impression :
imprimerie Grenier



Distribution : Le diffuseur des collectivités.

Mairie de Fleury-Mérogis
12, rue Roger-Clavier
91700 Fleury-Mérogis
Téléphone : 01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Fleury ma ville

Le journal municipal de la ville de Fleury-Mérogis

Renseignements pratiques



HOTEL DE VILLE

12, rue Roger-clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.fleurymerogis.fr

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h
et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.

Mairie fermée le mercredi.

NUMÉROS UTILES

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION

1, place Saint-Exupéry 91704 - Ste-Geneviève-des-Bois
cedex - 01 69 72 18 00

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil - 91360 Villemoisson-
sur-Orge - 01 69 46 81 50

GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers - Tél. : 17

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS

4, rue Frédéric-Joliot-Curie
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois - 01 69 46 57 60

ACTUALITÉ PRATIQUE SENIORS

NAVETTE COURSES

LES VENDREDIS :

11/06 (Leclerc Fleury), 18/06 (Carrefour Sainte-
Geneviève), 25/06 (Leclerc Viry).

SORTIES

Outre la sortie du 17 juin (voir page 8), le service des
retraités organise une sortie à Dieppe, en Seine-
Maritime, le 1^{er} juillet.

Inscription à l'accueil de la mairie : 01 69 46 72 00.

Tarif : de 5,20 à 52 € suivant quotient familial.

Départ à 6h30 à la mairie, 6h35 ancien centre
commercial, 6h40 au 53 rue Rosa-Parks.

Au programme : balade commentée à bord du train
touristique, déjeuner sur le front de mer, visite de
Veules-les-Roses.

Faites (re)calculer votre quotient familial !

Adressez au service Régie votre avis d'imposition
2020 (sur vos revenus de 2019) ou par mail à
l'adresse regie@mairie-fleury-merogis.fr

♥ INFOS SANTÉ

CABINET MÉDICAL DES SOURCES

55 bis rue André-Malraux

Médecins généralistes :

Docteurs Ben Salem et

Dahane,

tél. : 01 88 09 00 00

Infirmiers :

Malika Moumen,

tél. : 06 64 83 86 21

Frédéric Varennes,

tél. : 06 63 25 14 22

Kinésithérapeute :

Valérie Provost : 06 33 58

93 34 ou 09 51 44 33 80

CABINET MÉDICAL DES JONCS-MARINS

108 rue Martin-Luther-
King

Médecins généralistes :

D^{rs} Haffaf et Laïb,

tél. : 01 88 09 00 05

Psychologues :

Katia Martin,

Tél. : 01 64 93 41 99

ou 06 03 00 82 37

Dentiste :

Salomon Toledano,

tél. : 01 69 21 21 29

Ostéopathe :

M^{me} Delannay ;

tél. : 07 66 74 24 00

ou www.doctolib.fr

AUTRES PRATICIENS

Médecins généraliste :

D^r Sylvie Bernard,

3 rue Pablo-Picasso,

tél. : 01 69 04 11 59

Dentistes :

D^{rs} Korber, Garabedian

et Ali Turki

10 rue de l'Orge,

tél. : 01 60 16 64 17

ou 01 60 16 56 86

Kinesithérapeute :

M. Seigneur,

tél. : 06 10 80 15 82

A domicile uniquement.

SOS Médecins

tél. : 08 26 88 91 91,

24h/24

PROTECTION INFANTILE

Prévention santé gratuite

0 à 6 ans

Maison de la petite enfance,

tél. : 01 69 46 67 06

CMPP (Centre médico- psycho-pédagogique)

6 rue du CNR,

tél. : 01 60 16 02 69

PHARMACIES

Linda Ichir

2, avenue du Docteur-

Fichez

Lun au ven 9h-19h30

Sam 9h-19h

01 69 24 39 90

Grande pharmacie de Fleury

24, rue Rosa-Parks

Lun au sam 8h30-20h30

01 60 15 80 83

Centre Jean-Moulin

Réadaptation

professionnelle

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 66 00

RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 65 00

ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ PRIVÉ MANHÈS

8, rue Roger-Clavier

01 69 25 64 00

DÉCHETS

ENCOMBRANTS

secteur pavillonnaire :

sur demande au

0 800 293 991 ou sur

www.coeuressonne.fr

Secteur collectif :

8 et 22 juin 2021.

AVOCAT CONSEIL

Permanence en mairie

de 10h15 à 11h45

le vendredi 25 juin 2021

NAISSANCES : BIENVENUE À...

ISSOUF Léora

née le 24/04/2021.

ASSA Hedi

né le 25/04/2021.

RAMOS Lino,

Jorge, Didier

né le 10/05/2021.

EZ-ZAYNABI Rayth

né le 12/05/2021.

SARR SANTISO

Cheikh

né le 18/05/2021.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'aménager
à Fleury-Mérogis ?

Signalez-vous

auprès des services

municipaux en passant

à l'accueil de la Mairie

ou en téléphonant au

01 69 46 72 00. Cela

leur permettra de

vous adresser toutes

les informations

utiles pour que votre

installation dans

notre Ville se passe

du mieux possible.

Dès que la situation

sanitaire le permettra

vous serez également

invités à une réception

d'accueil des nouveaux

habitants.